

---

---

AUTISSIODORUM. — AUTRICUM. — ABALLO.

NOTE A PROPOS DES ARTICLES DU DICTIONNAIRE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA GAULE

Par M. CHALLE.

—  
Séance du 3 novembre 1867.  
—

En déposant sur le bureau la première livraison du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, époque celtique, publié par la Commission instituée par le Ministre de l'Instruction publique, j'ai cru devoir signaler quelques erreurs qui ont échappé à ses savants auteurs dans les deux articles Autissiodurum et Auxerre.

Des nombreux objets de l'époque celtique, trouvés à Auxerre, que contient le musée de cette ville, il ne cite que des vases de terre, des chaînettes en cuivre et « un petit bronze fruste. » Il y ajoute pourtant un statère d'or. Mais précisément cette pièce de monnaie a été trouvée non à Auxerre, mais à douze lieues de cette ville, à Charny.

En citant pour le nom romain d'Autissiodurum la patère d'argent qui porte l'inscription DEO APOLLINI R. P. II. M. AUTESSIODURI (1), il dit que ce vase a été trouvé dans les

(1) Au dieu Apollon la curie (ou administration) du second pagus du municipe d'Auxerre.

fondations de la cathédrale, située dans le périmètre de la ville romaine, tandis qu'il l'a été en 1824 dans les ruines d'un petit temple octogone, voisin de la fontaine de Rantheaume, au sommet de la ville gauloise. Pour confirmer l'authenticité de ce nom, il eut pu, avec le milliaire de Langres, qu'il cite, rapporter le texte de l'inscription itinéraire du marbre d'Autun. Ce n'est là pourtant qu'une omission de peu d'importance.

Mais ce qui est plus grave, c'est qu'après d'Anville, et sans s'occuper des réfutations qui ont été opposées à ce géographe, il conteste à l'Auxerre gaulois le nom d'*Autric* (*Autricus*). L'authenticité en est pourtant irréfragable.

Au IX<sup>e</sup> siècle Hérík disait d'Auxerre, dans son poème des miracles de Saint-Germain :

*Autricus à priscis olim vocitata refertur.*

En remontant plus haut, nous trouvons dans les actes de notre apôtre Saint-Pélerin, qui sont au plus tard du VI<sup>e</sup> siècle : *Postea Autrici loco qui tunc temporis necdum murorum munitione cingebatur, à persecutoribus interemptus, martyrium consummavit.* Notre évêque saint Aunaire, qui vivait à la fin de ce siècle (de 572 à 603) a plusieurs fois signé *Episcopus Autricæ sedis* (1). Et enfin Constance, dans sa *Vie de saint Germain*, écrite trente ans seulement après la mort de ce prélat, c'est-à-dire en 478, en parlant du lieu de la ville gauloise où fut inhumé notre évêque Amator (saint Amatre), s'exprime ainsi : *Exinde ad locum qui appellatur Autricus ad sepulturam deducitur.* Ce lieu, situé en haut d'un vallon que les habitants avaient

(1) Voir lettre de Lebeuf d'octobre 1723, dans le t. I de sa correspondance, p. 567.

abandonné à la fin du iv<sup>e</sup> siècle pour la haute colline voisine qu'ils avaient entourée de murs, est encore aujourd'hui le faubourg Saint-Amatre, du nom de l'église qui fut élevée sur la sépulture du saint évêque. La colline qui borde ce vallon était appelée, au xiii<sup>e</sup> siècle, *Autricus mons* par le biographe anonyme de l'évêque Hugues de Noyers, et elle portait encore le nom d'Autric au commencement du siècle dernier, comme l'attestait Lebeuf dans la préface de son *Histoire de la Prise d'Auxerre par les Huguenots*, p. 6.

Le père Henschenius, dans les *Acta Sanctorum* (1<sup>er</sup> mai, vie de saint Amatre) conjecture, avec assez de vraisemblance, qu'Autricus est devenu Autricidorum, Autessidorum, Autessiodurum, en joignant l'appendice *dor* ou *dour* au nom primitif. Était-ce *dor* ou *durum* la rivière, comme pour Brivodurum (Briare), Breviodurum (Pont-Audemer), Divodurum (Metz), Durocassis (Dreux), Durocatalaunum (Châlons-sur-Marne), et autres localités voisines d'un grand cours d'eau, dont elles étaient le port principal ou le passage? Auxerre, au sommet navigable de la grande artère fluviale du nord-ouest (Yonne et Seine), était en effet le grand port d'embarquement de la tête de cette artère, comme son pont était le passage sur l'Yonne de la grande voie d'Agrippa. Ou bien, comme on pourrait l'induire des textes des Actes de saint Pélerin et du poème d'Hérik, son surnom lui venait-il de la colline escarpée sur laquelle on venait de transporter cette ville et des hautes fortifications dont on venait de la couronner? Dans ce cas ce serait le mot *tur* qui dans la prononciation romaine se serait adouci et aurait formé *durum*? Sans nous faire le champion de cette étymologie nous remarquerons que deux hautes collines voisines d'Auxerre s'appellent encore aujourd'hui le tureau du Bar et le

ureau de Saint-Denis (4). Toujours est-il à noter, pour l'un et l'autre de ces systèmes, que la carte de Peutinger écrit en deux mots distincts le nom *Autessio duro*.

Adrien de Valois a regardé comme vraisemblable que le territoire auxerrois (*Civitas Autissiodorensis*) pouvait être un démembrement des *Senones*. D'Auville, sans approfondir autrement cette conjecture, l'admet après lui, et le Dictionnaire l'a reproduit sans autre examen. L'Auxerrois a sans doute fait partie, dans la dernière division des provinces, de la quatrième Lyonnaise, dont Sens était la métropole, mais comme Orléans, Nevers, Chartres et Paris, qui n'ont jamais appartenu au territoire des *Senones*. Il n'est nommé ni dans César, ni dans Pline, ni dans Ptolémée; mais ces auteurs ne donnent que les noms d'une centaine de peuplades ou nations gauloises, et, selon Joseph, Appien et Plutarque, le nombre s'en élevait à trois et quatre cents. Un certain nombre de ces nations étaient réunies en fédérations. De ce nombre étaient les Eduens, *Œdwi fœderati*. C'est avec le pays Eduen que la *Civitas Autissiodorensis* était probablement confédérée, car elle a, par la nature et les productions de son sol, et par la configuration de son territoire interposé, pour la plus grande partie, entre les montagnes du Morvand Autunois et le fleuve de la Loire, les plus grandes affinités avec le pays

(4) Voici ce passage d'Hérik :

▪ *Autricus a priscis olim vocitata refertur;*  
*Ætas posterior primas et culmina avitis*  
*Mœnibus imposuit, duri munimina belli.*  
*Ex augmentatis verso cognomine muris*  
*Sive sequax usus dicas Autissiodorum,*  
*Seu mutilare velis et dixeris Altiodorum*  
 Nomine diverso res est cumulatior una. ▪

édien et les premiers documents historiques constatent les relations multiples qui les unissaient, tandis qu'ils mentionnent l'antagonisme immémorial qui subsistait entre l'Auxerrois et le Sénonais. Mamece et Gruter ne s'y sont pas trompés en rapportant l'inscription du procurateur Aurelius Demetrius (1). Longtemps, d'ailleurs, avant d'être le chef-lieu d'une des divisions de la quatrième Lyonnaise, Auxerre était un *municipe* d'au moins deux *pagus*, comme le constate l'inscription ci-dessus citée de la patère d'Apollon, et les caractères de cette inscription, par leur forme élégante et correcte, ne semblent pas pouvoir être d'une date postérieure au second siècle.

A l'article *Aballo*, le Dictionnaire conteste à Avallon l'attribution du bronze gaulois sur lequel on avait lu d'abord *Aballo*, et où l'on croit trouver maintenant un C initial. Ses doutes disparaîtraient, même en lisant *Caballo*, s'il se rappelait que c'est sous ce nom qu'Avallon est désigné par le moine Jonas dans sa Vie de saint Colomban.

Tout cela est peut-être de nature à prouver combien, même pour la science la plus vaste, est difficile l'œuvre immense d'un Dictionnaire archéologique de la Gaule.

(1) Gruter, p. 374.

---